

Cette réunion publique, organisée par la FAUP-Vercors (Fédération des Amis et Usagers du PNR du Vercors), le collectif Royans-Vercors citoyen et l'équipe du Festival du Grand Virage, a réuni 150 personnes un dimanche matin, venues du Royans et du Vercors (Drôme et Isère) ainsi que des villes-portes (Romans, Valence, Grenoble).

Les élus, le PNR du Vercors et le Département de la Drôme avaient été invités, nous les avons rencontré avant, mais ils se sont désistés au final. Étaient cependant présents, et sont intervenus, Olivier Beraldin, maire de Saint-Laurent-en Royans, qui va demander aux décisionnaires de ce projet un état d'avancement précis de chaque site et qui regrette que de tels moyens soient déployés pour des projets touristiques alors qu'il est impossible aujourd'hui d'obtenir un financement pour la réhabilitation du Pont du Tram par exemple et Pierre-Louis Fillet, Président de la CCRV, qui a retracé l'histoire du projet et la valeur patrimoniale des routes du Vercors.

La réunion a démarré par une présentation visuelle du Plan-Programme des sublimes routes réalisé en 2019 par l'agence de paysagisme Folléa-Gautier, et une analyse de l'argumentaire du projet. En voici les principaux points : le scénario retenu privilégie la route pour contempler le paysage, sur 17 belvédères et cols, avec aménagement de parkings et de plateformes, voire des boutiques, pour un coût de 22,3 millions d'euros, et un gain de fréquentation à minima de 150 000 visiteurs. Selon le phasage présenté en mai 2021, les travaux démarrent incessamment pour les 4 plateformes du col de la Bataille et d'Ambel, avec 105 places voiture et 10 places vélo. De la mobilité douce sexy en location est envisagée en complément par endroits. Le projet se calque assez précisément sur le modèle devenu international des Routes panoramiques norvégiennes, où de petites foules descendues de leur voiture contemplent ensemble des paysages sublimes. Outre les questions évidentes de gaz à effet de serre, de nuisances sonores pour tous, humains et animaux, un tel développement touristique, qui détruit à terme ce qu'il promet – la vie sauvage, le silence, « les propriétés ressourçantes et apaisantes de la forêt » –, peut-il être considéré comme durable ?

Dans un deuxième temps, la discussion s'est engagée avec les participants, assez choqués par le déni de démocratie d'un tel projet, mené de façon opaque par le CD26. Comment se fait-il que le dossier des pistes cyclables demandées par les habitants n'avance pas depuis 15 ans, et qu'en 3 ans soient trouvés 22,3 millions d'euros pour des projets routiers ? Sans compter les autres devoirs du département (santé, éducation). Des professionnels du tourisme réaffirment que « ce que les touristes viennent chercher en Vercors, ils le trouvent déjà » et que, selon le VP au tourisme de la CCRV qu'un participant cite, « en Vercors, dans le tourisme, tout va bien ». Un afflux de nouveaux touristes risquerait en outre de saturer les capacités d'hébergement. La valorisation du patrimoine et les travaux de mise en sécurité du département ne sont pas remis en question, mais bien les nuisances d'un tourisme motorisé alors que le Vercors subit depuis 2 ans une surfréquentation : le Parc a ainsi dû engager une démarche de « démarketing » en fermant la route de La Molière.

Puis, autour d'une soupe et d'un vin chaud, les échanges conviviaux se sont poursuivis avant un dernier temps d'organisation collective. Nous avons convenu de poursuivre d'ici décembre les réunions publiques (Trièves, Diois, Plateau du Vercors), qui pourraient déboucher sur des manifestations convergentes vers un des sublimes sites du projet. La FAUP reste par ailleurs en attente d'une réponse du CD26 à sa demande de réunion publique d'information officielle.